

Aide-mémoire de la session d'information VIA

22 mars 2017 de 9 h à 10 h 30

	Sujets
1	<p><u>Ouverture de la rencontre</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Mot de bienvenue.• Importance pour M. Simard de tenir les séances Via destinées aux gestionnaires.• Annonce de la présence de la Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue (DEAFC) aux différents colloques : l'Association québécoise des intervenantes et intervenants en formation générale des adultes (AQIFGA), la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TREAQFP), etc.• Le directeur annonce qu'il fera une tournée au mois de mai, afin de visiter plusieurs partenaires (organismes, milieux carcéraux et centres d'éducation des adultes (CEA). Il signifie son intérêt de voir et de bien comprendre la réalité vécue dans différents CEA et dans les régions.• Présentation de l'ordre du jour.
2	<p><u>Événements</u></p> <p>Rencontre des gestionnaires et des responsables de soutien pédagogique du mois de janvier dernier</p> <ul style="list-style-type: none">• L'événement de cette année a été un franc succès, près de 400 participants ont été accueillis.• La DEAFC est toujours en réflexion quant à la récurrence de l'événement et la fréquence possible.• Nous retenons que de tels événements permettent la mise en commun des pratiques gagnantes pour une implantation réussie.• La DEAFC participera aux grands événements à venir : l'AQIFGA, la TREAQFP et l'Association québécoise des utilisateurs de l'ordinateur au primaire et au secondaire.
3	<p><u>Points d'information</u></p> <p>Implantation du nouveau curriculum en formation générale des adultes (FGA)</p> <ul style="list-style-type: none">• Les codes de cours des anciens programmes d'études en alphabétisation, du présecondaire et du premier cycle du secondaire seront fermés comme prévu le 30 juin 2017.• La fermeture des codes de cours des anciens programmes d'études du deuxième cycle du secondaire est prévue pour le 30 juin 2018. Toutefois, des précisions seront apportées quant aux modalités et aux codes de cours visés.• Ce qui a été mis en place pour le réseau :<ul style="list-style-type: none">○ l'équipe PRO d'Alexandrie afin de soutenir le réseau dans l'élaboration de situations d'apprentissage;○ la nouvelle équipe-choc pédagogique du Carrefour FGA (langues d'enseignement et langues secondes, mathématique, sciences et univers social). Les commissions scolaires qui souhaitent recevoir la visite de cette équipe doivent savoir que les services sont défrayés par l'entente avec le Carrefour FGA, mais que les frais de déplacement encourus par les membres de l'équipe doivent être assumés par la commission scolaire qui reçoit;

	<ul style="list-style-type: none"> ○ l'équipe-choc organisationnelle, pilotée par la TREAQFP; ○ l'offre de formation en continu en lien avec l'implantation (sites d'accompagnement et calendrier accessibles sur le site du Carrefour FGA). ● Les instruments d'évaluation ministérielle ont été distribués dans le réseau. ● En ce qui concerne les prototypes d'épreuves en informatique, en chimie et en physique, la DE AFC devrait livrer ces prototypes avant le 30 juin 2017, ou au plus tard à l'automne 2017. ● En ce qui a trait aux programmes d'études du domaine du développement personnel et du développement professionnel, les Définitions de domaine d'évaluation (DDE) seront livrées au plus tard à l'automne 2017. ● Le programme d'études <i>Mathématique</i> a été modifié à la suite de changements apportés à la séquence <i>Culture, société et technique</i> de 5^e secondaire à la formation générale des jeunes (FGJ). La nouvelle version a été déposée sur le site du Ministère.
4	<p><u>Projets-pilotes</u></p> <p>Reconnaissance des acquis (RAC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● En 2007, des conditions de sanction sont inscrites dans le régime pédagogique pour la RAC. ● En 2011, le Comité de gouvernance MELS-CS/FGA-FP entérine la mise en place d'un projet-pilote pour offrir un dispositif de RAC pour l'obtention d'un certificat de formation d'un métier semi-spécialisé auprès d'adultes en entreprise. ● En 2014-2015, une expérimentation a été faite avec trois commissions scolaires; élargie à 11 commissions scolaires en 2016-2017. ● Le projet devrait se poursuivre en 2017-2018 et la DE AFC informera le réseau de l'évolution de ce dossier. <p>Communauté de développement en orientation scolaire et professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ● En 2015, la mise en adéquation des résultats de la recherche de l'Université de Sherbrooke, cofinancée avec le Ministère du travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, portant sur les besoins en orientation des adultes sans premier diplôme et des résultats d'un sondage sur l'offre de services d'orientation en FGA et en FP, réalisé dans le réseau au printemps 2014. Constats présentés à la TREAQFP et au rendez-vous des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) au printemps 2015. ● À partir de ces résultats, une équipe de travail se penche sur les actions à prendre pour améliorer l'offre de services, et ce, en communauté de développement. Trois commissions scolaires réalisent un projet-pilote à cet effet, soutenues par un groupe-conseil composé de sept autres commissions scolaires réparties à travers le Québec. <ul style="list-style-type: none"> ○ Une commission scolaire anglophone a dû se désister; une invitation est lancée aux commissions scolaires anglophones pour ajouter la participation d'une d'entre elles au groupe de travail. Pour toute personne intéressée, s'adresser à Madame Martine Leroux à l'adresse suivante : martine.leroux@education.gouv.qc.ca.

5	<p>Nouvelle mesure (Voir annexe 1)</p> <ul style="list-style-type: none"> Après la consultation menée par le ministre à travers la province, une réflexion sur la réussite éducative est en cours. Au terme de cette consultation, le ministre a annoncé un investissement de 4 M\$ pour l'intervention auprès des populations les plus vulnérables. Le 16 février dernier, la mesure 30132 a donc été lancée sous forme d'appel à projets. Pour tous les détails concernant cette mesure, prière de consulter l'annexe 1. <p>Exemple de projet : HLM (voir annexe 1, diapositives 30 et 31)</p>
6	<p><u>Période de questions</u></p> <p>Y a-t-il une limite de projets que peut déposer un centre d'éducation des adultes ? Comme la répartition budgétaire de la mesure doit tenir compte d'une plus grande représentativité régionale possible, un projet par centre sera d'abord considéré. Si les fonds alloués ne sont pas épuisés après une 1^{re} analyse, un 2^e projet soumis pourrait être retenu.</p> <p>Qui est le mandataire du projet, la commission scolaire ou l'organisme? C'est le CEA qui est le porteur du projet, il en est le prometteur. Le centre a donc la responsabilité de déposer la demande et d'embaucher les ressources nécessaires.</p> <p>Est-ce un projet annuel ? Prévoit-on une suite pour les participants le cas échéant? Est-ce que cette mesure reviendra chaque année? Les règles budgétaires de l'an prochain n'étant pas encore approuvées, il est impossible de le confirmer pour le moment. Toutefois, une réflexion est entamée quant à la récurrence de cette mesure.</p> <p>Peut-on repousser la date de dépôt des projets pour la fin juin? Les dates annoncées sont celles dont les CEA doivent tenir compte. Les projets devront être reçus d'ici le 28 avril 2017.</p> <p>Est-ce que le projet peut être en lien avec d'autres matières académiques comme la littératie numérique (développer la lecture pour améliorer des compétences en mathématiques par exemple?) Le projet doit viser le rehaussement et le maintien des compétences de base et l'analyse des dossiers sera jugée en fonction de ce but.</p> <p>Si nous déclarons un code de cours, peut-on générer des ETP? Oui, il peut y avoir des déclarations de codes de cours.</p>

Comment faire un projet pour l'an prochain avec des sommes données en 2016-2017 ? Si le budget est versé en 2016-2017, doit-on le dépenser avant le 30 juin 2017 ? Les demandes doivent-elles être faites pour 2017-2018 ? Comment peut-on transférer d'une année à l'autre? L'allocation sera-t-elle versée dans le budget 2016-2017 ou 2017-2018?

Les sommes seront décaissées par le Ministère en 2016-2017. Elles seront versées aux commissions scolaires après le 30 juin 2017 pour des projets réalisés d'ici le 15 mai 2018.

Pour ce qui est de l'implantation du renouveau en mathématique et en sciences, nous n'avons toujours pas reçu les épreuves de 5^e secondaire en mathématique et il y a encore beaucoup de matériel inexistant. Est-il possible de moduler les dates de fermeture des codes de cours au 2^e cycle et d'inscrire des élèves dans l'ancien programme en 5^e secondaire?

Des précisions seront fournies quant aux cours visés par les dates de fermeture. Une réflexion est réalisée actuellement avec le réseau à ce sujet.

Le formulaire sera-t-il disponible sur le carrefour FGA?

Non, nous vous invitons à communiquer auprès de la DEFAC pour obtenir les documents nécessaires.

Fin de la rencontre

7 Les gens qui aimeraient avoir une présentation plus détaillée du projet HLM sont invités à en signifier leur intérêt à Madame Martine Leroux.